

Formation RepérAides & Prestations

ATELIER N°4:

Dépendance installée, l'allocation personnalisée à l'autonomie







Programme de l'après-midi

1. COMPRENDRE

- L'ADPA à domicile
- Les aides à la mobilité et aux proches aidants
- Les formulaires et aides comparées

2. REPÉRER

- Procédure Prioritaire
- Renouvellement, révision
- Les difficultés liées à la mise en place d'un plan d'aide

3.ACCOMPAGNER ET ORIENTER

- Services en ligne
- Contacts utiles

4. POUR ALLER PLUS LOIN



Présentation des intervenantes

Contact:

Nathalie CORTES Évaluatrice ADPA

ncortes@seinesaintdenis.fr

Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT



Avant tout, un test rapide anonyme

Vous avez 5 mn!

Consigne:

Cochez la case VRAI ou FAUX pour chacune des 10 affirmations

Objectif

• Connaitre le niveau de connaissance du groupe sur la thématique en début de formation

PARTIE 1

COMPRENDRE

- 1. L'ADPA à domicile
- 2. Les aides à la mobilité et aux proches aidants
- 3. Les formulaires et aides comparées





1.1
ADPA à domicile





L'APA: l'évaluation multidimensionnelle

L'évaluation multidimensionnelle permet d'évaluer la situation et les besoins du demandeur et de ses proches aidants.

Le degré de perte d'autonomie du demandeur est déterminé sur la base de la grille nationale AGGIR

L'évaluation multidimensionnelle est réalisée dans des conditions et sur la base d'un référentiel, définis par arrêté et construits par les départements encadrés par la CNSA.

A savoir

L'évaluation multidimensionnelle ne se limite pas au champ de l'ADPA. Le travail de l'évaluateur vise à identifier toutes les prestations possibles et les financements associés.





L'APA à domicile: conditions d'accès

Trois conditions cumulatives:

- 1. RÉSIDENCE : en France de manière stable et régulière
- 2. AGE: au moins 60 ans
- 3. **DÉPENDANCE**: Être en perte d'autonomie, c'est à dire rencontrer des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. (GIR 1 à 4)

A savoir

L'APA est dite universelle, elle peut être demandée, quel que soient les revenus du demandeur. Il n'y a pas de reprise de la somme allouée par le département à la succession.







Profils des bénéficiaires de l'ADPA (GIR 1 à 4)

GIR 4

- Personnes n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement, et qui doivent être aidées ou stimulées pour la toilette et/ou l'habillage, la plupart s'alimente seules.
- Ou des personnes qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour des actes essentiels de la vie quotidienne.

GIR 3

• Personnes ayant conservé des fonctions mentales satisfaisantes et des fonctions locomotrices partielles, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour les actes essentiels de la vie quotidienne.

GIR 2

- Personnes qui sont confinées au lit/fauteuil tout en gardant des fonctions mentales correctes et qui nécessitent une prise en charge des actes de la vie quotidienne, une surveillante et des aides ponctuelles et fréquentes (jour/nuit)
- Ou des personnes dont les fonctions mentales sont altérées tout en gardant des capacités locomotrices correctes et qui nécessitent une surveillante et une stimulation ponctuelles et fréquentes et répétées pour les actes de la vie quotidienne (jour/nuit).

GIR 1

• Personnes confinées au lit/fauteuil, ayant perdu leur activité cognitive, locomotrice et sociale qui nécessitent une présence et une vigilance quasi continue.

Évaluer la perte d'autonomie, en tenant compte des capacités de la personne âgée, grille AGGIR (algorithmes).



Les aides réalisables dans le cadre de l'ADPA (1/2)

Les aides humaines

- Service prestataire (tarif départemental pour les services autorisés non tarifés est de 19,44 €) (5 SAAD autorisés et tarifés (Familia, Panda, Service Bien vivre à Domicile, Soleil Chez Vous et VYV Care IDF)
- **X** Service mandataire
- **Emploi direct** (Service mandataire ou gré à gré)
- **Portage** des repas (livraison)
- **X** Pédicurie

Les aides techniques

- Mensuelles
- **X** Les changes corporels
- **X** La téléassistance
- ☐ Annuelles (catégories de la conférence des financeurs)
- * Aides à la vie quotidiennes
- Prévention des chutes
- Technologies de l'information et de la communication



A savoir

Les technologie de l'information et de la communication peuvent permettre l'acquisition de téléphones adaptés, piluliers automatiques, etc..



Les aides réalisables dans le cadre de l'ADPA (2/2)

Les aides pour l'accueil en dehors du domicile:

- ☐ L'accueil de jour
- ☐ L'hébergement temporaire en
 - **×** EHPAD
 - * Accueil familial agréé

Le droit au répit

- ☐ Service prestataire
- ☐ Portage de repas
- ☐ Hébergement temporaire EHPAD, Accueil familial agréé

Carte Mobilité Inclusion

- **X** CMI Stationnement
- **X** CMI Priorité ou Invalidité





Le plan d'aide:

aides humaines

aide technique

nombre d'heures

motif d'interve ntion

Mensuelle

Ponctuelle

<u>le plan d'aide</u> <u>précise</u>

changes corporels Téléassis tance

aide à la vie quotidienne Prévention des chue

Technologie de l'informatio n et de la communicat ion





Le plan d'aide:

Suite à l'Évaluation,

le plan d'aide décrit:

A savoir

L'APA couvre une partie du cout du plan d'aide. En fonction de ses ressources, le bénéficiaire participe lui-même de 90% à 0% du financement du plan. Les AIDES REFUSÉES par la personne évaluée

Les CONSEILS complémentai res (formulés par l'EMS APA) le MOTIF d'intervention (6 motifs)

> Le nom de L'AIDANT indispensable

> Les prestations PEC par L'ASSURANCE MALADIE

Les autres
INTERVENANT
S à domicile





ZOOM sur les aides à la mobilité et aux proches aidants





Zoom sur la carte mobilité inclusion (CMI)





Demande de carte mobilité inclusion pour les bénéficiaires

https://seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/formulaire_demande_cmi_par_b_r_n_r_ficiaire_adpa.pdf

- > CMI STATIONNEMENT (cf. arrêté du 3 janvier 2017)
- Périmètre de marche limité et inférieur à 200 mètres ;
- ou Recours systématique à l'une des aides humaines ou techniques pour ses déplacements extérieurs

OU

- > CMI PRIORITÉ : gène notable
- Incapacité supérieure ou égale à 50% mais inférieure à 80%

> CMI INVALIDITÉ : entrave majeure

Incapacité supérieure ou égale à 80%

A savoir

Le formulaire de demande d'ADPA ne peut pas être utilisé pour demander une CMI sans plan d'aide associé.



DEMANDE SIMPLIFIEE D'UNE CARTE MOBILITE INCLUSION (CIM	H)
---	-----	----

Souhaitez-vous demander la CMI mention « invalidité » ou « priorité » ?

□oui □non

Souhaitez-vous demander la CMI mention « stationnement pour personnes handicapées » ?

□oui □non

Si l'Allocation Personnalisée d'Autonomie vous est accordée au titre du GIR 1 ou 2, vous pouvez bénéficier grâce à cette demande, à titre définitif, de la carte mobilité inclusion (CMI) comportant les mentions « invalidité » et « stationnement pour personnes handicapées ». Dans tous les autres cas, vos demandes seront évaluées par l'évaluateur médico-social.



Valorisation du soutien à l'aidant indispensable (répit)



- > Le proche aidant indispensable, est celui qui :
 - assure une présence ou une aide indispensable à la vie à domicile de la personne âgée
 - et **ne peut être remplacé** pour ce faire par une autre personne à titre non professionnel

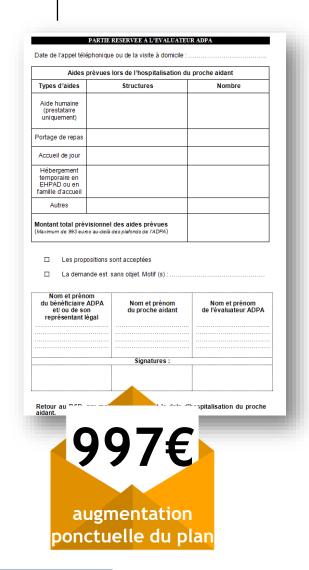


- > Ce statut ouvre droit dans le cadre de l'ADPA, au-delà du plafond du GIR, à :
- des aides au répit correspondant au maximum à : 501,69 €/par an
- une augmentation ponctuelle du plan d'aide en cas d'hospitalisation du proche aidant : une enveloppe de 996,74 €





Hospitalisation de l'aidant indispensable



hospitalisation PROGRAMMÉE

> un délais minimum d'un mois avant la date de son hospitalisation

hospitalisation EN URGENCES

dans les 5 jours suivant l'hospitalisation

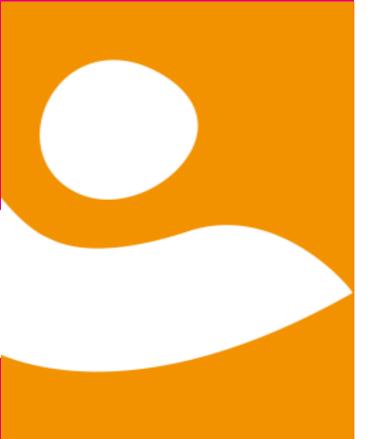
- □ Après évaluation de la situation par l'EMS, l'élaboration d'un plan d'aide spécifique et l'instruction de celui-ci.
- Après la mise en place de ce plan d'aide particulier.

A savoir

Le **paiement** se fait sur le compte bancaire de l'allocataire de l'ADPA, sur présentation des justificatifs :

- ✓ Bulletin d'hospitalisation : vérifier les dates et le nom de la personne hospitalisée
- ✓ Factures des aides préconisées dans le plan d'aide, honorées sauf si la participation du bénéficiaire est inférieure à 5%.





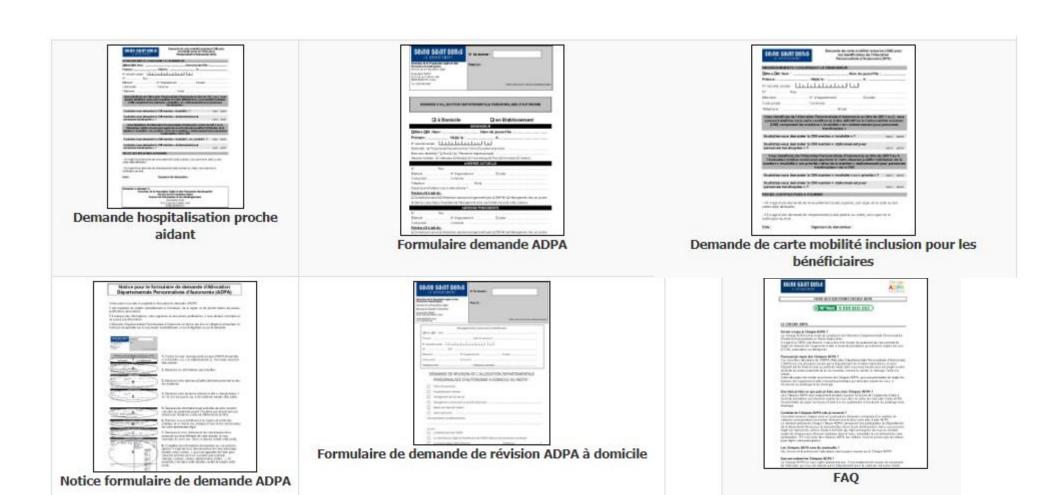
Les formulaires et aides comparées



Les formulaires administratifs

https://seinesaintdenis.fr/Allocation-Departementale-Personnalisee-d-Autonomie.html







Téléassistance 93

Points de vigilance et critères d'éligibilité

	1 01110	J UC TI	Situitee	CCCII	CCIC	. 5 G	C(15)		•	
	Non cumulable avec	Penser à	Récupération sur succession	Divers	Age	Ressourc es	Résidence	Régularité du séjour	Incapacité / Dépendan ce	Divers
Aide alimentaire		Consulter les CCAS et les Associations								Rencontrer des difficultés financières Bénéficier d'une évaluation sociale
Aide à domicile momentanée	•	Faire la demande dans les 48 heures			75 ans				X	Bénéficier d'une retraite complémentaire AGIRRC / ARRCO
Aide ménagère à domicile départementale	ADPA		x		65 ans	X	X		X	La personne doit avoir préalablement, fait une demande d'ADPA ayant abouti à un rejet au motif d'un classement en GIR 5 ou 6.
Allocation d'aide au Retour à Domicile après Hospitalisation	Allocation	Faire la demande avant la sortie d'hospitalisation			55 ans	X				Avoir besoin d'une aide à domicile très rapidement après une sortie d'hospitalisation Étre retraité du régime général de la Sécurité Sociale Avoir exercé son activité professionnelle la plus longue au régime général
-	PSD, ADPA, ACTP, PCH, MTP, accueil familial.	Faire la demande dans les 6 mois après l'événement.				X			X	Être retraité du régime général à titre principal Être confronté à une situation de rupture depuis moins de 6 mois (veuvage, perte d'un proche, placement du conjoint, déménagement)
Prise en charge d'aide à domicile par une assurance privée ou une caisse complémentaire					Variables		ion de l'ass complémen		de la caisse	
Plan d'Actions Personnalisé	PSD, ADPA, ACTP, PCH, Allocation Veuvage, HAD, Accueil familial				55 ans				X	Être retraité du régime général Avoir exercé son activité professionnelle la plus longue au régime général
Réduction sociale téléphonique			((dapplique pour des abonnements Drange et pour a résidence principale.						Bénéficier de l'AAH ou l'ASS ou être invalide de guerre.
		111001			I		:	:	:	<u></u>

L'ADPA peut contribuer au **20**



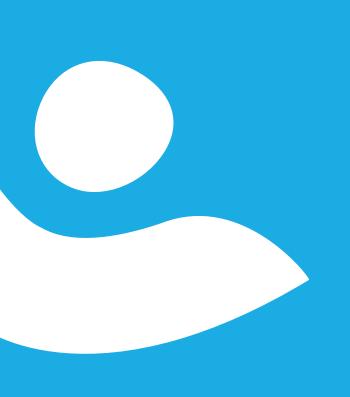
Perte d'autonomie temporaire : les documents à fournir

	Aide alimentaire	Aide à domicile momentanée	Aide ménagère à domicile départementale	Aides facultatives territoriales	Allocation d'aide au Retour à Domicile après Hospitalisatio n	Aide aux retraités en Situation de Rupture	Prise en charge d'aide à domicile par une assurance privée ou une caisse complémentaire	Plan d'Actions Personnalisé	Réduction sociale téléphonique	Téléassistanc e 93
Formulaire					X	X				
Justificatif d'identité			X	X	X					
Livret de famille										
Justificatif de domicile				X						
Dernier avis d'imposition su les revenus	-		x	X	X					
RIB					X					
Justificatif de ressources			X	X	X					
Certificat médical de moins de 3 mois										
Relevé d'assurance vie										
Taxe foncière et/ou habitation										
Justificatif des charges				X						
Bulletin de situation justifiant l'hospitalisation					x					
Bulletin de présence mentionnant la date d'entrée à titre définitif										
Bulletin GIR établi par le médecin coordinateur										
Évaluation par un travailleu social				x						
Justificatif d'identité du représentant légal			Le cas échéant							
Copie de l'attestation du jugement de mise sous protection juridique			Le cas échéant							∂ 21

REPÉRER

La situation de la personne retraitée

- 1. procédure Prioritaire
- 2. Renouvellement, révision
- 3. Les difficultés liées à la mise en place d'un plan d'aide



PROCÉDURE D'ADPA PRIORITAIRE





Procédure ADPA prioritaire

Mail générique : <u>bed-spa@seinesaintdenis.fr</u>

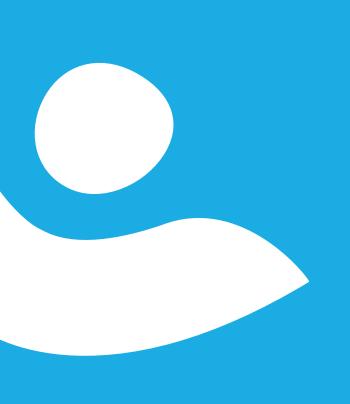
Dossier complet avec:

- les justificatifs,
- un rapport social
- et une fiche demande-réponse.

Intérêts

Traitement rapide, évaluation médico-sociale sous 8 jours avec un plan d'aide effectif à la date de VAD prenant en compte l'ensemble des besoins de la personne.





PROCÉDURE DE RÉVISION DE l'ADPA



2.2 PROCÉDURE DE **RÉVISION** DE L'ADPA

ection de la Repulation Agée et des	
rection de la Population Agée et des rsonnes Handicapées rvice de la Population Agée	Reçu le :
reau du Soutien à Domicile	
meuble VERDI 12 rue du Chemin Vert	
06 BOBIGNY Cedex 0 800 893 893	Cadre réservé aux services départeme
Day	nseignements concernant le bénéficiaire :
	iseignements concernant le beneficiaire ;
	Date de naissance :
N° sécurité sociale :	
Bâtiment :	N° d'appartement : Escalier :
Code postal :	Commune :
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF:
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie tun proche (précisez):
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez):
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi Autre (précisez) :	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez):
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aid: Autre (précisez) :	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez):
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi Autre (précisez) : Commentaires complémenta	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez):
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi Autre (précisez) : Commentaires complémenta Je suis : Le bénéficiaire de l'ADP Le représentant légal di	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez) :
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi Autre (précisez) : Commentaires complémenta Je suis : Le bénéficiaire de l'ADP Le représentant légal di	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez):
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi Autre (précisez): Commentaires complémenta Je suis : Le bénéficiaire de l'ADP Le représentant légal di Le proche aidant (Nom,	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez) :
DEMANDE DE REV PERSONNALISEE Perte d'autonomie Hospitalisation récente Changement de lieu de Changement concernar Besoin de répit de l'aidi Autre (précisez): Commentaires complémenta Je suis : Le bénéficiaire de l'ADP Le représentant légal d Le proche aidant (Nom,	ISION DE L'ALLOCATION DEPARTEMENTALE E D'AUTONOMIE A DOMICILE AU MOTIF: vie nt un proche (précisez):

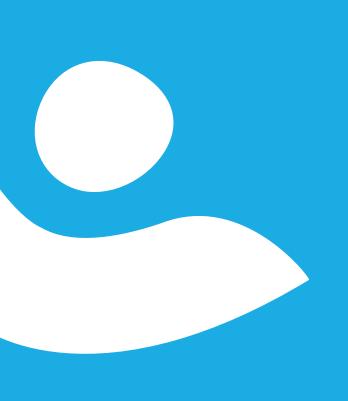
À noter

Il est conseillé de **contacter l'évaluateur médico-social pour l'informer** de la demande de révision du **plan d'aide**.

Formulaire spécifique à transmettre au conseil départemental :

https://seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/formulaire_demande_re_vision_apadomicile_version_mars_18.pdf





Les difficultés liées à la mise en place d'un plan d'aide



Problématiques rencontrées

Coût des Services d'Aide à Domicile

Coût horaire pratiqué supérieur au tarif du département avec frais d'inscription, frais de gestion, chèque de caution...

À noter

5 SAAD sont autorisés et tarifés en Seine-Saint-Denis : Familia, Panda, Service Bien vivre à Domicile, Soleil Chez Vous et VYV Care IDF

Maltraitance vis-à-vis personnes âgées-handicapées

- Service d'aide et accompagnement à domicile
- Emploi direct (dynamique familiale, solidarité familiale et accès emploi)
- Isolement des personnes
- Refus d'aide/de soin

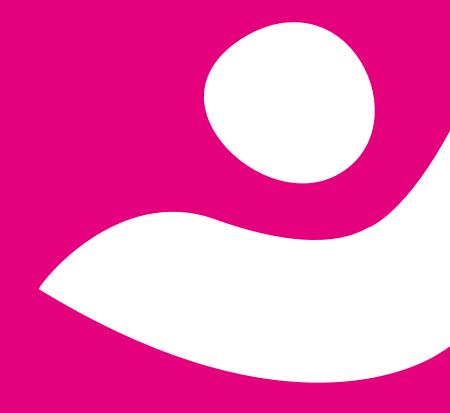
- Problématiques santé mentale
- **Démographie soignants :** accès médecin traitant faisant des Vad, kinésithérapeute





ACCOMPAGNER ET ORIENTER

1. Lieux & professionnels ressources





3.1 Lieux & professionnels ressources



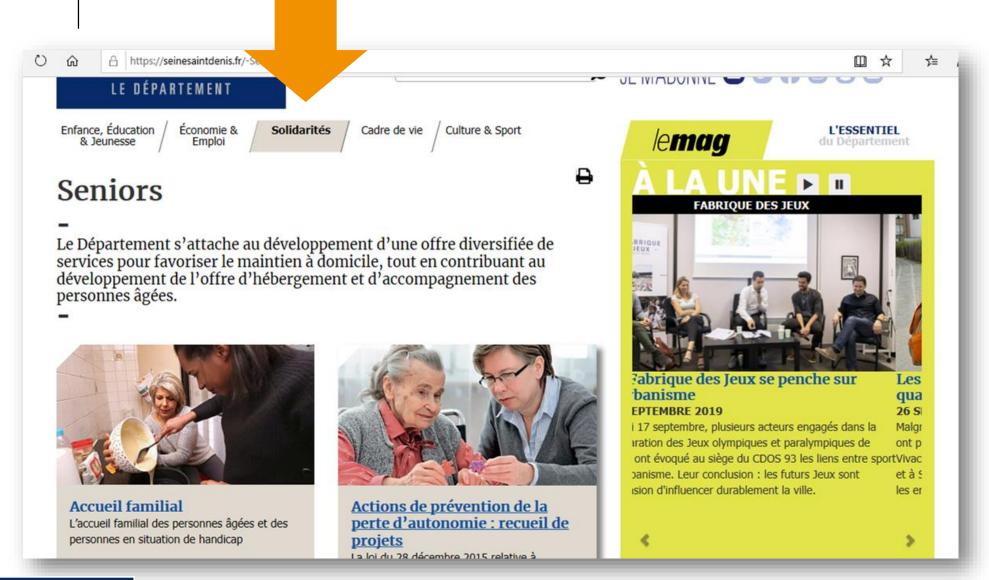
Ressource:

l'adresse : le site seinesaintdenis.fr

















命

A https://seinesaintdenis.fr/-Seniors-.html









Aide Ménagère

Favoriser le maintien à domicile et accompagner la perte d'autonomie. L'aide ménagère permet au.à la bénéficiaire de demeurer à son domicile.



Aide sociale à l'hébergement

Participation à la prise en charge des frais d'accueil.



Santé & Prévention

La politique de santé publique du Département recouvre à la fois la prévention sanitaire et la protection maternelle et infantile. Elle a pour but d'élever le niveau de santé de la population et de réduire les inégalités en la matière.

Handicap

Le Département s'implique en faveur du maintien à domicile des personnes handicapées. Il vise à maintenir et à renforcer leur autonomie ou à compenser leur perte d'autonomie.

Prévention bucco-dentaire

Depuis plus de trente ans, le Conseil départemental a fait de la santé bucco-dentaire une de ses priorités en matière de santé publique. Aussi, il pilote et anime le programme départemental de prévention bucco-dentaire avec ses partenaires.

Observatoire des violences envers les femmes

Premier du genre en France, l'Observatoire départemental des violences envers les femmes a été créé par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en 2002.

Paroles d'invisibles



Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

https://seinesaintdenis.fr/Amethyste.html



Améthyste

Simplifiez-vous la vie ! Consultez votre dossier Améthyste en ligne.





3.1 Coordonnées - Contacts



» ÉVALUATION APA DOMICILE:

- Mail générique : <u>bed-spa@seinesaintdenis.fr</u>
- ☐ Florence JULIENNE THOMAS: fthomasjulienne@seinesaintdenis.fr
- ☐ Myriam LE TALLEC GRÉGOIRE : mletallecgregoire@seinesaintdenis.fr

» INSTRUCTION APA DOMICILE :

☐ Mail générique : contactapadom@seinesaintdenis.fr

» ACCUEIL FAMILIAL:

☐ Christine ETIENNE : <u>cetienne@seinesaintdenis.fr</u>



Pour aller plus loin

- 1. Des outils
- 2. Résultats attendus





Les ressources du département



»Site internet du département :

https://www.seine-saint-

denis.fr/



»Centre de ressources partenaires :

https://ressources.seinesaintdenis.fr/#



BIEN VIEILLIR : une approche globale et positive de promotion de la santé



Des informations pratiques, en astuces et en paroles de professionnels de santé abordent - de manière transversale - le lien social et intergénérationnel, les fonctions cognitives, l'alimentation, l'activité physique, le partage avec les autres ou encore la prévention de la santé, et invitent à prendre le temps de penser à soi. L'optimisme est l'état d'esprit qui permet de franchir les étapes et de profiter de la vie.

Pour les jeunes retraités, les recommandations pratiques et conseils incitent à bien manger et bouger, garder son cerveau en éveil, mais aussi pour penser à soi, partager et rester connecté, sans oublier comment adopter des comportements protecteurs pour son corps et sa santé. Le désir et le plaisir constituent le fil conducteur de cette approche pour permettre aux seniors de rester en contact et d'avancer sereinement en âge. **Pour les personnes âgées de 75 ans et plus.**, le corps évolue et de nouvelles situations apparaissent auxquelles il est nécessaire de s'adapter.

Grand public

- https://www.pourbienvieillir.fr/publications-grand-public
- https://www.pourbienvieillir.fr/vieillir-et-alors
- https://www.pourbienvieillir.fr/bien-vivre-son-age
- https://www.pourbienvieillir.fr/les-videos-du-bien-vieillir

Professionnels

- https://www.pourbienvieillir.fr/les-comportements-de-sante-des-55-85-ans-analyses-du-barometre-sante-2010
- https://www.pourbienvieillir.fr/bonne-journee-bonne-sante-dispositif-dintervention-en-promotion-de-la-sante-pourles-personnes





Guide du retraité étranger





L'Unafo a réactualisé le guide du retraité étranger, en partenariat avec l'Observatoire des discriminations et des territoires interculturels (ODTI).

Cet outil pratique structure l'information et l'accompagnement :

- le départ à la retraite (procédure, droits, montants, pension des anciens combattants.)
- le choix de vieillir en France (droit au séjour, logement, couverture sociale, dépendance, décès, titres de séjour...)
- le choix de vieillir au pays d'origine (obtention de la retraite française, couverture sociale, droit au séjour etc.)



https://www.unafo.org/centre-deressources/le-guide-du-retraite-etranger/ Le guide du retraité étranger est interactif, pour consulter l'intégralité, <u>cliquez ici</u>. Il est également disponible en version papier sur simple demande.



Les droits sociaux en un clic avec

mesdroitssociaux.gouv.fr

Le portail <u>mesdroitssociaux.gouv.fr</u> offre un aperçu des droits sociaux auxquels les assurés peuvent prétendre : couverture maladie, allocations familiales, prime d'activité, revenu de solidarité active, aide au logement, etc.

Il est possible:

- •d'utiliser le **simulateur multi-prestations** sans saisir ses identifiants FranceConnect;
- •de visualiser ses droits à la prime d'activité pour les 12 derniers mois et de savoir s'il est possible de bénéficier de la <u>bonification</u> individuelle mise en place au 1er janvier 2019.



Grâce au service "FranceConnect", il est possible de se connecter avec l'un des comptes suivants : compte ameli.fr, <u>impots.gouv.fr</u>, <u>msa.fr</u>, <u>laposte.fr</u>, <u>Mobile Connect et moi</u> (pour les abonnés Orange).













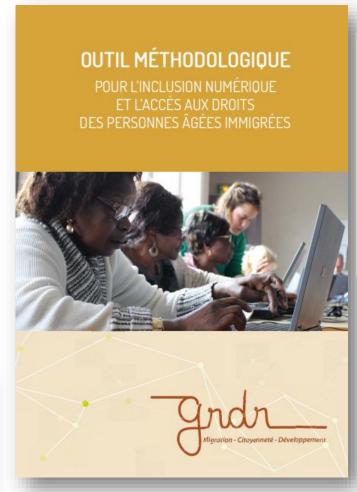


Ateliers numériques

L'Assurance retraite Île-de-France et ses partenaires proposent de former les retraités au numérique.



https://www.lassuranceretraiteidf.fr/files/live/sites/idf/files/fichiers-PDFdocumentation/retraites/guides/ateliersnum%c3%a9riques.pdf



Ce guide s'adresse aux professionnels et bénévoles qui sont amenés à accueillir, orienter et accompagner le public des personnes âgées immigrées, soit dans le domaine de l'accès aux droits, soit en matière d'inclusion numérique

https://grdr.org/IMG/pdf/broch_ma_c_thodologique_web.pdf



Pour finir, un test rapide anonyme

Vous avez 5 mn!

Consigne:

Cochez la case VRAI ou FAUX pour chacune des 10 affirmations

<u>Objectif</u>

 Connaitre le niveau de connaissance du groupe sur la thématique en fin de formation : vérifier les connaissances retenues et acquises.



D'autres ateliers à suivre

4VR. **23**



ATELIER 5. Logement et perte d'autonomie, les aide

Bobigny jeudi 23 avril 2020 à 14:30 CEST

MAI **14**



ATELIER 6. Citoyenneté et grand âge, les enjeux de

Bobigny jeudi 14 mai 2020 à 14:30 CEST

UIN **4**



ATELIER 7. Proches aidants, les aides spécifique s

Bobigny ieudi 4 iuin 2020 à 14:30 CEST

Formation: Repér'Aides & Prestations - 2019-2020

Le programme RepérAides & Prestations vise à aider à la sensibilisation des équipes. Il a été construit dans le cadre de la méthode MAIA en Seine-Saint-Denis, en concertation avec les acteurs du territoire et en collaboration avec les référents des organismes évaluateurs et dispenseurs d'aides et prestations.

Les 7 ateliers abordent les principales aides mobilisées pour compenser l'apparition et l'aggravation de la perte

d'autonomie rencontrées par les personnes âgées vivant à domicile. Ces ateliers peuvent être choisis et suivis indépendamment les uns des autres.



À BIENTÔT!



